



Nantes, le 21 novembre 2011,

La secrétaire départementale FO DGFIP44

à

Monsieur le Directeur Régional  
des Finances Publiques de Loire-Atlantique

**Objet** : Ponts naturels 2012

Monsieur le Directeur Régional,

Le prochain CTL aura lieu le 13 décembre et il serait opportun d'y mettre dans son ordre du jour, le sujet des ponts naturels pour l'année prochaine.

Pour 2012, la section locale FO DGFIP 44 a dénombré 6 possibilités de ponts naturels :

<b>Jours fériés</b>	<b>Ponts naturels possibles</b>
Mardi 1er mai 2012	Lundi 30 avril 2012
Mardi 8 mai 2012	Lundi 7 mai 2012
Jeudi 17 mai 2012	Vendredi 18 mai 2012
Jeudi 1er novembre 2012	Vendredi 2 novembre 2012
Mardi 25 décembre 2012	Lundi 24 décembre 2012
Mardi 1 janvier 2013	Lundi 31 décembre 2012

Je vous demande donc de bien vouloir contacter la totalité des agents des Finances Publiques de Loire-Atlantique, afin de recueillir leurs légitimes souhaits concernant ces ponts naturels.

FO DGFIP44 ne souhaite pas priver ou imposer aux personnels *une, plusieurs* ou *toutes* les dates dans l'obtention de ces ponts naturels. FO DGFIP44 souhaite simplement laisser les agents s'exprimer en liberté sur ce sujet pour que la décision soit prise lors du CTL en toute connaissance des desideratas des personnels.

Je vous remercie par avance de lancer ce recensement dès que possible.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Régional, l'expression de ma considération distinguée.

La Secrétaire Départementale FO DGFIP44

Chrystelle TONNELIER